

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA SAVOIE****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Ce rapport contient 21 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Tél : 04 50 69 03 04 – e.mail : audit.chambery@eurex.fr – www.eurex.fr

Bureau secondaire à Lyon

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Aux membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CCI 73 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisme ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des finances.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Seynod, le 10 Mai 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Alexandre BOUTARIN

Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Clôture au 31/12/2021 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/2021 Durée 12 mois
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	300 798,52	300 661,49	137,03	173,58
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	412 434,05		412 434,05	412 434,05
CONSTRUCTIONS	10 894 884,51	6 456 950,63	4 437 933,88	4 817 537,19
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	13 709,82	11 370,58	2 339,24	2 788,24
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	633 449,12	576 313,66	57 135,46	46 143,21
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	633 967,53	530 906,65	103 060,88	103 060,88
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	5 470 981,99		5 470 981,99	3 470 981,99
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
PRETS AVGES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	10 208,00		10 208,00	10 208,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 370 433,54	7 876 203,01	10 494 230,53	8 863 327,14
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
AVANCES ET ACPTEES VERS/. CDES	6 367,06		6 367,06	1 314,40
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	371 018,61	6 043,72	364 974,89	225 758,93
AUTRES CREANCES	1 991 503,59		1 991 503,59	679 853,03
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				2 000 000,00
DISPONIBILITES	1 786 591,38		1 786 591,38	2 545 660,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	8 220,80		8 220,80	8 674,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 163 701,44	6 043,72	4 157 657,72	5 461 261,04
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	22 534 134,98	7 882 246,73	14 651 888,25	14 324 588,18
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/2022 Durée 12 mois	Clôture 31/12/2021 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	74 383,20	74 383,20
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT APPORTS		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	79 405,00	79 405,00
REPORT A NOUVEAU	6 906 180,36	6 848 468,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	88 467,89	57 712,10
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 597 511,31	2 855 839,75
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 745 947,76	9 915 808,31
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROD. EMISSIONS TITRES PARTICIP.		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
TOTAL EFFORT CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	3 008 530,33	2 712 666,10
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	3 008 530,33	2 712 666,10
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENT	155,00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	315 752,00	315 752,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHE	358 290,58	399 011,56
DETTES FISCALES ET SOCIALES	16 479,04	15 370,97
AUTRES		
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	2 344,14	1 406,13
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	1 152 835,71	936 178,89
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	51 553,69	28 394,22
TOTAL DETTES	1 897 410,16	1 696 113,77
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	14 651 888,25	14 324 588,18
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) Dt CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2022

FONCTIONNEMENT - PRODUITS -

Produits	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2021 (A)	2022 (B)	2022 (C)	
Produits d'exploitation :				
Ressources fiscales (A)	3 256 411	3 197 417	3 217 964	20 547
Ventes de marchandises	19 484	5 500	19 362	13 862
Production vendue (biens et services) (a)	1 089 692	1 179 945	1 195 575	15 630
Sous-total (B) - Montant net du chiffre d'affaires (b)	1 109 176	1 185 445	1 214 937	29 491
Production stockée (c)				0
Production immobilisée				0
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	593 261	580 064	618 197	38 133
Reprises sur provisions (et amort), transferts de charges	239 428	103 000	144 213	41 213
Autres produits	5 572	1 635	2 734	1 099
Contributions reçues des services				
Sous-total (C)	838 262	684 700	765 144	80 445
TOTAL (A+B+C) = I	5 203 849	5 067 562	5 198 046	130 484
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun (II)				0
Produits financiers :				
De participation (2)				0
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (2)				0
Autres intérêts et produits assimilés (2)	106 990	108 000	114 254	6 254
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 082			0
Différences positives de change				0
Produits nets sur cessions de VMP				0
TOTAL III	109 073	108 000	114 254	6 254
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion	10 245			0
Sur opérations en capital	259 863	258 328	258 328	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				0
TOTAL IV	270 108	258 328	258 328	0
Total des produits (I + II + III + IV)	5 583 029	5 433 890	5 570 628	136 737
Solde débiteur = perte (3)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	5 583 029	5 433 890	5 570 628	136 737

- 1) Dont produits afférents des exercices antérieurs
 2) Dont produits concernant les entreprises liées
 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(*) Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (des éléments de 708 peuvent être affectés aux ventes de marchandises)
 b) Activité professionnelle normale et courante
 c) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2022

FONCTIONNEMENT - CHARGES -

Charges	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2021 (A)	2022 (B)	2022 (C)	
Charges d'exploitation (1) :				
Parts contributives (A)	0	0	0	0
Achats de marchandises (a) Variation de stock (b)	5 484	8 000	6 116	-1 884 0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a) Variation de stock (b)	3 488		4 254	4 254 0
Autres achats et charges externes (*)	4 117 777	4 527 093	4 421 793	-105 300
Impôts, taxes et versements assimilés	169 780	168 690	127 364	-41 326
Salaires et traitements	1 283	4 874	4 874	0
Charges sociales	7 104	8 277	7 843	-434
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	408 945	396 397	395 984	-413
Sur immobilisations : dotations aux provisions				0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 769	5 000	3 742	-1 258
Pour risques et charges : dotations aux provisions	751 528	265 335	437 200	171 865
Autres charges	53 847	31 826	45 228	13 402
Contributions versées aux services				
Sous-total (B)	5 523 005	5 415 492	5 454 399	38 907
TOTAL (A+B) = I	5 523 005	5 415 492	5 454 399	38 907
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)				0
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions				0
Intérêts et charges assimilées (2)				0
Différences négatives de change				0
Charges nettes sur cessions de VMP				0
TOTAL III	0	0	0	0
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	2 312			
Dotations aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IV	2 312	0	0	0
Impôts sur les bénéfices (V)	0	0	27 761	27 761
Total des charges (I + II + III + IV + V)	5 525 317	5 415 492	5 482 160	66 668
Solde créditeur = bénéfice (3)	57 712	18 398	88 468	70 070
TOTAL GENERAL	5 583 029	5 433 890	5 570 628	136 737

Y compris :

redevance de crédit-bail mobilier 6122
 redevance de crédit-bail immobilier 6125

- 1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- 2) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

** Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) Y compris droits de douane
- b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)
- c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir



Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Montants exprimés en Euro

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2022 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 14 651 888,25 € et au compte de résultat qui se solde par un résultat net positif de 88 467,89 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Table des matières

1 Principes, règles et méthodes comptables

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Créances immobilisées
- 2.1.7 Stocks
- 2.1.8 Créances
- 2.1.9 Comptes de régularisation

2.2 Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières et autres dettes
- 2.2.5 Comptes de régularisation

3 Autres informations

- 3.1 Ventilation de l'effectif moyen par régime juridique
- 3.2 Ventilation des produits d'exploitation
- 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G
- 3.4 Fonds ALIZE

1 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de l'exercice 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le décret du 18 juillet 1991, l'arrêté du 26 décembre 1991 et le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie défini par l'arrêté du 3 décembre 1991.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits majeurs de l'exercice :

- L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.
- L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur nos charges énergies et papiers, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.
- La baisse de la ressource fiscale à hauteur de 116.668€ par rapport au budget Exécuté 2021. (Complément spécifique article 1600 A du CGI de TCCI au titre des années 2019-2020 inclus), malgré le maintien des missions « protocole et France Relance », objectivées par l'Etat.
- Baisse compensée en partie par le reversement à hauteur de 78.221€ par la CCI Haute Savoie à la CCI Savoie d'une part de TCCI Conditionnelle du fait de la réalisation d'actions Protocole et France Relance par la CCI Savoie pour la CCI Haute Savoie dans le cadre de notre espace de polarisation
- L'augmentation des charges de personnel de 231.678€ par rapport au budget Exécuté 2021 s'expliquant par l'impact de l'augmentation du SMIC sur 2022 et l'augmentation de la valeur du point d'indice de 3.5% à compter de juillet 2022 (impact répercuté également sur les provisions RH dans nos comptes)
- Une provision pour gros entretien bâtiments pour un montant total de 300.000€
- Un apport en compte courant fin 2022 au sein de la SCI Hermès à hauteur de 2.000.000 euros, permettant à cette dernière la réalisation sur 2023 de travaux sur son bâtiment Homère et permettant parallèlement une meilleure rémunération de la trésorerie de la CCI Savoie au taux de 3%.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 799	0	0	300 799
Immobilisations corporelles	11 927 590	26 888	0	11 954 478
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	4 115 158	2 000 000	0	6 115 158
	16 343 546	2 026 888	0	18 370 434

2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 625	37	0	300 661
Immobilisations corporelles	6 648 687	395 948	0	7 044 635
	6 949 312	395 984	0	7 345 296

2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Marques	Non amortissable	-
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans ; 50 ans
Installations générales et agencement des constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

■ Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.5 Immobilisations financières

Renseignements globaux sur les filiales et participations

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore rembours.	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
- françaises	6 104 950	5 574 043			1 351	

2.1.6 Créances immobilisées

- Principaux mouvements

Investissement en compte courant au sein de la SCI HERMES à hauteur de 2.000.000€ ;

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéances

Créances	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
- participations.....	5 470 982	0	5 470 982
- Avance remboursable (1).....	0	0	0
- dépôts et cautionnements.....	10 208	0	10 208
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
- clients et comptes rattachés.....	371 019	371 019	0
- autres créances.....	1 991 504	1 991 504	-
- charges constatées d'avance.....	8 221	8 221	0
Total	7 851 933	2 370 743	5 481 190
(1) avances accordées dans l'exercice.....			
(1) avances remboursées dans l'exercice.....			

2.1.7.2 Produits à recevoir rattachés aux créances

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	289 517
Fournisseurs	0
Subventions et divers	773 867
	1 063 384

2.1.7.3 Autres informations significatives

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

2.1.8 Compte de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance

■ Cotisation	300
■ Abonnements (documentations, téléphonie, poste...)	2812
■ Location Informatique, Licence, Noms de domaine	3425
■ Entretien, maintenance	1684

TOTAL

8221

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres et autres fonds

	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital : dotation de base	74 383			74 383
Fonds de prévention et solidarité	79 405			79 405
Report à nouveau	6 848 468	57 712		6 906 180
Résultat de l'exercice	57 712	30 756		88 468
Subventions d'investissement	2 855 840		258 328	2 597 511
Total	9 915 808	88 468	258 328	9 745 948

2.2.2 Subventions d'investissements

Mouvements des subventions d'investissement reçues

Rubriques	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Subventions d'investiss. Brutes	5 205 791	0	0	5 205 791
- Subventions inscrites au compte de résultat	-2 349 951	-258 328	0	-2 608 280
Subventions d'investiss. nettes	2 855 840	-258 328	0	2 597 511

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Risques et Charges				
- Prov. Indem. départ à la retraite	287 750	24 057	-	311 807
- Prov. Allocation ancienneté	67 875	-	8 160	59 715
- Prov. Pour restructuration	465 920	-	52 020	413 900
- Autres provisions pour charges	1 891 121	396 278	64 291	2 223 108
	2 712 666	420 335	124 471	3 008 530
Provisions pour dépréciation				
- sur immo. Financières	530 907	-	-	530 907
- sur comptes clients	5 179	3 742	2 878	6 044
- sur autres créances				
	536 086	3 742	2 878	536 950
TOTAL	3 248 752	424 077	127 348	3 545 481
Dont dotation et reprises :				
- d'exploitation		424 077	127 348	
- financières		-	-	
- exceptionnelles		-	-	

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

2.2.3.3 Evaluation des provisions pour dépréciation

La méthode comptable pour la valorisation des Parts et Compte Courant de la SCI Hermès a été revue en 2018.

Une évaluation du site détenu par cette SCI, nous a permis en 2018 d'établir une actualisation de la valeur des titres en tenant compte de la valeur vénale du bâtiment.

La CCI Savoie a opté pour une valorisation des Parts et C/C de la SCI HERMES basée sur la valeur vénale, avec actualisation annuelle par rapport à la dette financière et actualisation tous les 3 ans (sauf événement de marché) par nouvelle estimation de site.

Nous avons donc procédé à l'actualisation annuelle par rapport à la dette financière de la SCI Hermes, ce qui nous amène à reprendre la provision des Titres et Compte Courant à hauteur de 231 876,36 € au titre de 2020.

Suite aux reprises des années antérieures, en 2021, les Parts et Compte Courant de la SCI HERMES ne sont plus provisionnés.

2.2.4 Dettes financières et autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes financières :				
- Compte d'attente bancaire	155	155	-	-
- Emprunts et dettes auprès Ets crédit	-	-	-	-
- Emprunts & dettes financières divers	315 752	-	-	315 752
Avances et acomptes reçus s/ commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	358 291	358 291	-	-
Dettes fiscales & sociales	16 479	16 479	-	-
Dettes s/immob. et cptes rattachés	2 344	2 344	-	-
Autres dettes	1 152 836	1 152 836	-	-
Produits constatés d'avance	51 554	51 554	-	-
	1 897 410	1 581 658	-	315 752
Emprunts remboursés dans l'exercice	-			
Emprunts souscrits dans l'exercice	-			

2.2.4.2 Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 126
Dettes fiscales et sociales	16 479
Dettes fournisseurs sur immobilisations	-
Autres dettes	1 152 836
TOTAL	1 323 440

2.2.5 Compte de régularisation

2.2.5.1 Détail des produits constatés d'avance

■ Avance subvention	26 176
■ Abonnement et Prestation de Services.....	23 016
■ Location d'Emplacement.....	2 362
TOTAL	51 554

Troisième partie – Autres informations

3.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié par régime juridique

	Effectif salarié	Effectif mis à disposition
Statutaires.....	-	36,38
CDD Statutaires.....	-	-
CDI (Hors Statut).....	-	13,70
CDD (Hors Statut).....	-	4,22
Vacataires.....	-	-
Total	-	54,30

3.2 Ventilation des produits d'exploitation

	k€
Ressource Fiscale	3 218
Prestations et Refacturations	1 218
Subventions et partenariats	618
Reprise sur Provisions et amortissement	144
Total Produits d'exploitation	5 198

3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G-INSEEC

Solde des opérations au 31/12/2021

	€
Actif	
- Avance de trésorerie	0
- Créance A2G	0
- Compte client A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
Passif	
- Dépôt garantie reçu (loyer)	
- Compte fournisseur A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
Compte de résultat	
<u>Charges de fonctionnement</u>	
- Subvention d'équilibre	-
- Charges refacturables (personnel, ...)	44 392
<u>Produits de fonctionnement</u>	
- Produits financiers pour l'avance de trésorerie	-
- Remboursement des charges refacturables	44 392
- Loyers	394.671

Signature le 18/12/2012 d'un protocole d'accord entre la CCIT de la Savoie et A2G, CEFAS, SFEAS, CEE Rhône-Alpes, SFEF.

Garantie sociale : obligation de garantie de la CCIT de la Savoie à hauteur de :

- 500 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir au cours des trois années suivant la Date du Closing, soit le 18/12/2012 ;
- 300 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la quatrième année suivant la Date de Closing ;
- 100 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la cinquième année suivant la Date de Closing ;

Taxe d'apprentissage : la CCIT de la Savoie s'engage à reverser le montant maximal de la taxe d'apprentissage collectée aux entités A2G, CEFAS et SFEAS pendant une durée de 9 ans (fin le 31/12/2021).

3.4 Fonds ALIZE

Par convention signée en date du 14 mai 2018, la Préfecture de Savoie et l'association ASTREES nous ont confié la gestion des fonds Alizé.

Ces fonds ALIZE, s'élèvent au 31/12/2022 à 750 758,11€.

Jusqu'à fin 2021, ces fonds apparaissaient dans les disponibilités de la CCI Savoie, et étaient en contrepartie comptabilisés en compte 467810 autres débiteurs et créditeurs divers.

Or ces fonds n'appartiennent pas à la CCI Savoie. Afin de corriger les disponibilités de la CCI Savoie, il a été procédé en 2022 à une nouvelle méthode de comptabilisation.

Ainsi, le compte 512130 a été soldé par le compte 467800 autres débiteurs et créditeurs divers. (Compte différent de celui-ci-dessus afin de conserver l'information des flux).

Fin 2022, apparaît donc en compte :

- 467800 ALIZE au débit pour 750 758,11€ représentant le montant en gestion des fonds ;
- 467810 ALIZE au crédit pour 750 758,11€ représentant la dette envers l'association ASTREES.

